

1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIÉTÉ

Nom du produit	: Acrylamide		
Code Produit	: A3553		
Marque	: Sigma		
Usage du produit	: Pour des fins de recherche en laboratoire.		
Fournisseur	: Sigma-Aldrich Canada Co. 2149 Winston Park Drive OAKVILLE ON L6H 6J8 CANADA	Fabricant	: Sigma-Aldrich Corporation 3050 Spruce St. St. Louis, Missouri 63103 USA
Téléphone	: +1 9058299500		
Fax	: +1 9058299292		
Numéro d'Appel d'Urgence (Pour le fournisseur et le fabricant)	: +1-703-527-3887 (CHEMTREC)		
Renseignements sur la préparation	: Sigma-Aldrich Corporation Product Safety - Americas Region 1-800-521-8956		

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Aperçu des urgences

Organes cibles

nerfs, Reins

WHMIS Classification

D1B	Matière toxique qui provoque des effets toxiques immédiats et graves	Toxique en cas d'ingestion
D2A	Matière très toxique qui provoque d'autres effets toxiques	Toxique par inhalation.
D2B	Matière toxique qui provoque d'autres effets toxiques	Toxicité chronique
		Produit cancérigène Danger pour la reproduction. Produit irritant modéré de la peau Produit irritant modéré pour les yeux Sensibilisant cutané Produit mutagène

Classification SGH

Toxicité aiguë, Oral(e) (Catégorie 3)
 Toxicité aiguë, Inhalation (Catégorie 4)
 Toxicité aiguë, Dermale (Catégorie 4)
 Irritation cutanée (Catégorie 2)
 Irritation oculaire (Catégorie 2A)
 Sensibilisation cutanée (Catégorie 1)
 Mutagénicité sur les cellules germinales (Catégorie 1B)
 Cancérogénicité (Catégorie 1B)
 Toxicité pour la reproduction (Catégorie 2)
 Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée, Oral(e) (Catégorie 1), Système nerveux périphérique
 Toxicité aiguë pour le milieu aquatique (Catégorie 3)

Éléments d'étiquetage SGH, y compris les conseils de prudence

Pictogramme



Mention d'avertissement

Danger

Mention de danger

H301	Toxique en cas d'ingestion.
H312 + H332	Nocif en cas de contact cutané ou d'inhalation
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H340	Peut induire des anomalies génétiques.
H350	Peut provoquer le cancer.
H361	Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.
H372	Risque avéré d'effets graves pour les organes (Système nerveux périphérique) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée en cas d'ingestion.
H402	Nocif pour les organismes aquatiques.

Conseils de prudence

P201	Se procurer les instructions avant utilisation.
P280	Porter des gants de protection/ des vêtements de protection.
P301 + P310	EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
P305 + P351 + P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P308 + P313	EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.

HMIS Classification

Danger pour la santé:	2
Danger chronique pour la santé:	*
Inflammabilité:	1
Dangers physiques:	0

Effets potentiels sur la santé

Inhalation	Toxique en cas d'inhalation. Provoque une irritation du système respiratoire.
Peau	Provoque une irritation de la peau.
Yeux	Provoque une irritation des yeux.
Ingestion	Toxique en cas d'ingestion.

3. COMPOSITION/ INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Synonymes : Acrylic acid amide
2-Propenamide

Formule : C₃H₅NO

Poids moléculaire : 71.08 g/mol

No.-CAS	No.-CE	No.-Index	Concentration
Acrylamide			
79-06-1	201-173-7	616-003-00-0	<=100%

4. PREMIERS SECOURS

Conseils généraux

Consulter un médecin. Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant. S'éloigner de la zone dangereuse.

En cas d'inhalation

En cas d'inhalation, transporter la personne hors de la zone contaminée. En cas d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle. Consulter un médecin.

En cas de contact avec la peau

Laver au savon avec une grande quantité d'eau. Transporter immédiatement la victime à l'hôpital. Consulter un médecin.

En cas de contact avec les yeux

Bien rincer avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes et consulter un médecin.

En cas d'ingestion

Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Se rincer la bouche à l'eau. Consulter un médecin.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**Condition d'inflammabilité**

Non-inflammable ni combustible.

Moyens d'extinction appropriés

Pulvériser de l'eau ou utiliser de la mousse résistant à l'alcool, de la poudre sèche ou du dioxyde de carbone.

Équipement de protection spécial pour les pompiers

Porter un appareil de protection respiratoire autonome pour la lutte contre l'incendie, si nécessaire.

Produits de combustion dangereux

Des produits de décomposition dangereux se forment en cas de feu. - Oxydes de carbone, Oxydes d'azote (NOx)

Donnée d'explosivité - sensibilité à un impact mécanique

Donnée non disponible

Donnée d'explosivité -sensibilité à une décharge statique

Donnée non disponible

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE**Précautions individuelles**

Porter une protection respiratoire. Éviter la formation de poussière. Éviter de respirer les vapeurs, les brouillards de pulvérisation ou les gaz. Assurer une ventilation adéquate. Évacuer le personnel vers des endroits sûrs. Éviter l'inhalation de la poussière.

Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter tout déversement ou fuite supplémentaire, si cela est possible en toute sécurité. Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts. Tout déversement dans l'environnement doit être évité.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ramasser et évacuer sans créer de poussière. Balayer et enlever à la pelle. Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE**Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Éviter le contact avec la peau et les yeux. Éviter la formation de poussières et d'aérosols. Prévoir une ventilation adéquate aux endroits où la poussière se forme.

Conditions de stockage sûres

Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré.

Sensible à la lumière. Conserver dans un endroit sec.

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/ PROTECTION INDIVIDUELLE**Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle**

Composants	No.-CAS	Valeur	Paramètres de contrôle	Base
Acrylamide	79-06-1	TWA	0.030000 mg/m3	Canada. Alberta, Code de santé et de sécurité au travail (tableau 2 : VLE)
Remarques	La substance peut être facilement absorbée à travers la peau intacte			
		VEMP	0.03 ppm	Québec. Règlement sur la santé et la sécurité du travail, Annexe 1 Partie 1: Valeurs d'exposition

				admissibles des contaminants de l'air
	Une substance dont l'exposition doit être réduite au minimum conformément à l'article 42. Peau (percutanée) Un effet cancérigène soupçonné chez l'humain			
		VEMP	0.030000 ppm	Québec. Règlement sur la santé et la sécurité du travail, Annexe 1 Partie 1: Valeurs d'exposition admissibles des contaminants de l'air
	Une substance dont l'exposition doit être réduite au minimum conformément à l'article 42. Peau (percutanée) Un effet cancérigène soupçonné chez l'humain			
		TWA	0.030000 mg/m3	USA. ACGIH ACGIH, valeurs limites d'exposition (TLV)
	Déficience du système nerveux central Carcinogène confirmé chez les animaux dont l'incidence est inconnue chez les humains Danger de résorption cutanée			
		TWA	0.030000 mg/m3	Canada. LEP Colombie Britannique
	L'IARC « 2A » s'applique aux substances qui sont considérées comme étant probablement carcinogéniques pour les humains sur la base de données limitées de carcinogénicité chez les humains. Contribue de façon importante à l'exposition globale par la voie cutanée. Vapeur et aérosol.			
		TWAEV	0.030000 mg/m3	Canada. Ontario OELs
	Peau			
		TWA	0.030000 mg/m3	Canada. LEP Colombie Britannique
	L'IARC « 2A » s'applique aux substances qui sont considérées comme étant probablement carcinogéniques pour les humains sur la base de données limitées de carcinogénicité chez les humains. Contribue de façon importante à l'exposition globale par la voie cutanée. Vapeur et aérosol.			

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire

Quand l'évaluation des risques montre que le port d'appareils respiratoires est approprié, utiliser un masque facial total avec cartouche à particules type N100 (US) ou de type P3 (EN 143). Si le masque est le seul moyen de protection utiliser un appareil respiratoire autonome à écran facial total. Utiliser du matériel testé et approuvé par des normes telles que NIOSH (US) ou CEN (EU).

Protection des mains

Manipuler avec des gants. Les gants doivent être contrôlés avant l'utilisation. Utiliser une technique de retrait des gants appropriée afin d'éviter que la peau entre en contact avec le produit (i.e. sans toucher la surface extérieure du gant). Jeter les gants contaminés après l'utilisation conformément aux lois en vigueur et aux bonnes pratiques de laboratoire. Laver et Sécher les mains.

Contact total

Matériel: Caoutchouc nitrile
épaisseur minimum: 0.11 mm
délai de rupture: 480 min

Matériel testé :Dermatril® (KCL 740 / Aldrich Z677272, Taille M)

Contact par éclaboussures

Matériel: Caoutchouc nitrile
épaisseur minimum: 0.11 mm
délai de rupture: 480 min
Matériel testé :Dermatril® (KCL 740 / Aldrich Z677272, Taille M)

Source des données: KCL GmbH, D-36124 Eichenzell, Téléphone +49 (0)6659 87300, e-mail sales@kcl.de,
Methode test: EN374

En cas d'utilisation en solution ou en mélange avec d'autres substances, et dans des conditions qui diffèrent de la norme EN 374, contacter le fournisseur des gants homologués CE. Cette recommandation est purement consultative et doit être évaluée par un responsable hygiène et sécurité, familiarisé avec la situation spécifique de l'utilisation prévue par nos clients. Ceci ne doit pas être interprété comme une approbation dans un quelconque scénario d'utilisation.

Protection des yeux

protection faciale et lunettes de sécuritéUtilisez un équipement de protection des yeux, testé et approuvé selon normes gouvernementales en vigueur, telles que NIOSH (US) or EN 166(EU).

Protection de la peau et du corps

Combinaison complète de protection contre les produits chimiques, Le type d'équipement de protection doit être sélectionné en fonction de la concentration et de la quantité de la substance dangereuse au lieu de travail.

Mesures d'hygiène

Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Se laver les mains avant les pauses et immédiatement après manipulation du produit.

Contrôles techniques spécifiques

Utiliser ventilation mécanique ou une hotte chimique pour éviter l'exposition.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect

Forme	poudre
Couleur	Donnée non disponible

Données de sécurité

pH	5.2 - 6 à 500 g/l
Point de fusion/point de congélation	Point/intervalle de fusion: 82 - 86 °C (180 - 187 °F) - lit.
Point d'ébullition	125 °C (257 °F) à 33 hPa (25 mmHg) - lit.
Point d'éclair	138 °C (280 °F) - coupelle fermée
Température d'inflammation	424 °C (795 °F)
Température d'auto-inflammabilité	Donnée non disponible
Limite d'explosivité, inférieure	Donnée non disponible
Limite d'explosivité, supérieure	Donnée non disponible
Pression de vapeur	2.1 hPa (1.6 mmHg) à 84.50 °C (184.10 °F) 0.04 hPa (0.03 mmHg) à 40 °C (104 °F) 0.0900 hPa (0.0675 mmHg) à 25 °C (77 °F)
Densité	Donnée non disponible
Hydrosolubilité	200 g/l à 20 °C (68 °F)
Coefficient de partage: n-octanol/eau	log Pow: -0.67
Densité de vapeur	2.45

relative	- (Air = 1.0)
Odeur	Donnée non disponible
Seuil olfactif	Donnée non disponible
Taux d'évaporation	Donnée non disponible

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité chimique

Stable dans les conditions recommandées de stockage.

Possibilité de réactions dangereuses

Donnée non disponible

Conditions à éviter

Donnée non disponible

Matières à éviter

Acides, Oxydants, fer et sels ferreux, Cuivre, laiton, initiateurs de radicaux libres

Produits de décomposition dangereux

Des produits de décomposition dangereux se forment en cas de feu. - Oxydes de carbone, Oxydes d'azote (NOx)
Autres produits de décomposition - Donnée non disponible

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë

Oral(e) DL50

DL50 Oral(e) - Rat - 177 mg/kg

Inhalation CL50

CL50 Inhalation - Rat - 4 h - > 1,500 mg/m³

Dermale DL50

DL50 Dermale - Lapin - 1,141 mg/kg

Autres informations sur la toxicité aiguë

Donnée non disponible

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Peau - Lapin - Pas d'irritation de la peau - OCDE ligne directrice 404

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Yeux - Lapin - Irritant pour les yeux. - OCDE ligne directrice 405

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Test de Maximalisation (GPMT) - Cochon d'Inde - OCDE ligne directrice 406 - Peut provoquer une réaction allergique cutanée.

Mutagenicité sur les cellules germinales

Peut modifier le matériel génétique. Les tests in vivo ont montré des effets mutagènes

Cancérogénicité

Ce produit est un élément ou contient un élément que l'on soupçonne cancérogène selon les normes des organisations suivantes : IARC, OSHA, ACGIH, NTP ou EPA. Cancérogène possible pour l'homme

IARC: 2A - Group 2A: Cancérogène probable pour l'Homme (Acrylamide)

Toxicité pour la reproduction

Peut causer des troubles du système reproducteur. Toxique suspecté pour la reproduction pour l'homme

Tératogénicité

Les tests sur les animaux n'ont montré aucun effet sur le développement du fœtus.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique (SGH)

Donnée non disponible

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée (SGH)

Oral(e) - Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. - Système nerveux périphérique

Danger par aspiration

Donnée non disponible

Effets potentiels sur la santé

Inhalation	Toxique en cas d'inhalation. Provoque une irritation du système respiratoire.
Ingestion	Toxique en cas d'ingestion.
Peau	Provoque une irritation de la peau.
Yeux	Provoque une irritation des yeux.

Effets synergiques

Donnée non disponible

Information supplémentaire

RTECS: AS3325000

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Toxicité

Toxicité pour les poissons	CL50 - Pimephales promelas (Vairon à grosse tête) - 90 mg/l - 96 h
	NOEC - Cyprinus carpio (Carpe) - 5 mg/l - 28 d
Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques	mortalité NOEC - Daphnia magna (Grande daphnie) - 60 mg/l - 48 h
	CE50 - Daphnia magna (Grande daphnie) - 160 mg/l - 48 h

Persistance et dégradabilité

Biodégradabilité	Résultat: 100 % - Facilement biodégradable. Méthode: OCDE ligne directrice 301D
------------------	--

Potentiel de bioaccumulation

Bioaccumulation	Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel) - 72 h Facteur de bioconcentration (FBC): 1.65
-----------------	--

Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

Évaluation PBT et vPvB

Donnée non disponible

Autres effets néfastes

Un danger environnemental ne peut pas être exclu dans l'éventualité d'une manipulation ou d'une élimination peu professionnelle.

Nocif pour les organismes aquatiques.

Donnée non disponible

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Produit

Remettre les excédents et les solutions non recyclables à une entreprise d'élimination des déchets agréée. Se mettre en rapport avec une entreprise spécialisée dans l'élimination de déchets pour procéder à l'élimination de ce produit. Dissoudre ou mélanger le produit avec un solvant combustible et brûler dans un incinérateur chimique équipé d'un système de postcombustion et d'épuration.

Emballages contaminés

Éliminer comme produit non utilisé.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

DOT (US)

Numéro ONU: 2074 Classe: 6.1 Groupe d'emballage: III
Nom d'expédition des Nations unies: Acrylamide, solid
Quantité à reporter (RQ): 5000 lbs
Polluant marin: No
Poison Inhalation Hazard: Non

IMDG

Numéro ONU: 2074 Classe: 6.1 Groupe d'emballage: III EMS-No: F-A, S-A
Nom d'expédition des Nations unies: ACRYLAMIDE, SOLID
Polluant marin: No

IATA

Numéro ONU: 2074 Classe: 6.1 Groupe d'emballage: III
Nom d'expédition des Nations unies: Acrylamide, solid

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

WHMIS Classification

D1B	Matière toxique qui provoque des effets toxiques immédiats et graves	Toxique en cas d'ingestion
D2A	Matière très toxique qui provoque d'autres effets toxiques	Toxique par inhalation.
D2B	Matière toxique qui provoque d'autres effets toxiques	Toxicité chronique
		Produit cancérigène Danger pour la reproduction. Produit irritant modéré de la peau Produit irritant modéré pour les yeux Sensibilisant cutané Produit mutagène

Ce produit a été classé conformément aux critères de danger énoncés dans le Règlement sur les produits contrôlés et la fiche signalétique contient tous les renseignements exigés par le Règlement sur les produits contrôlés.

16. AUTRES INFORMATIONS

Information supplémentaire

Copyright 2015 Sigma-Aldrich Co. LLC. Copies en papier autorisées pour usage interne uniquement.
Les informations ci-dessus ont été préparées sur la base des renseignements disponibles les plus sûrs. Elles ne prétendent pas être exhaustives et devront être considérées comme un guide. Le groupe Sigma-Aldrich, ne pourra être tenu responsable des dommages résultant de l'utilisation ou de tout contact avec le produit sus-mentionné. Voir verso de la facture ou du bulletin de livraison pour nos termes et conditions de vente.